



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

**21 juillet 2018 -
31 décembre 2019**

**Un objectif validé par les pouvoirs
publics de former 500 000
secouristes d'ici fin 2030**

SOMMAIRE

Mot du président PSSM France	04
L'année 1 en chiffres	06
Création	07
MHFA dans le monde	08
Partenaires financiers	09
Adaptation du programme et premières expérimentations	10
▪ Formations de formateurs	11
▪ Les formateurs accrédités en région	13
▪ Formations de secouristes	14
Structuration de l'activité	
▪ Gouvernance	16
▪ Equipe salariée	16
▪ Promotion de l'association	17
▪ Datadock	17
▪ Fréquentation du site internet en 2019	17
Bilan financier	
▪ Bilan financier 2019	18
▪ Modèle projeté sur 10 ans	20
Perspectives 2020	
▪ Essaimage dans les territoires	21
▪ Projet associatif	21
▪ Inscription dans les PTSM	22
▪ Développement et partenariats	22
▪ Certifications	23
▪ Communication	24
▪ Travaux de recherche	25
Conclusion	26

MOT DU PRÉSIDENT

Nous voici arrivés au moment de tirer le bilan de ces 18 premiers mois d'existence.

Alors que tout le monde - personnes concernées, familles, professionnels, chercheurs, autorités sanitaires - s'accorde, depuis de nombreuses années, pour dire qu'il est très important qu'un repérage et une prise en charge précoce et adaptée des troubles psychiques est essentielle pour la personne touchée, Alors que tout le monde sait que la stigmatisation qui marque ces personnes, leur entourage, et même les professionnels qui les accompagnent et les soignent, retarde considérablement et rend plus difficile l'entrée dans un processus de soins et d'accompagnement,

Alors que tout le monde sait, à la suite de l'OMS, que les troubles psychiques constituent une menace majeure, actuelle et à venir, pour la santé des populations,

Alors que 25 pays avaient déjà adopté un programme créé conjointement par une usagère et un universitaire australien au début du millénaire, reposant sur des bases scientifiques solides, pour diffuser une forme de secourisme en santé mentale,

Comment expliquer qu'il a fallu attendre 2018 en France, pour qu'un mouvement collectif, initié par l'INFIPP, Santé Mentale France et l'UNAFAM, se crée pour adapter et mettre en place ce programme de formation qui vise à réduire l'ignorance des citoyens sur les troubles psychiques, pour leur apprendre, en se basant sur des consensus scientifiques, comment se comporter avec les personnes atteintes par ces troubles et les aider à s'orienter vers les ressources professionnelles et les autres types d'aides ?

D'autres que nous apporteront une réponse à la question, car il s'agit ici d'abord de remercier tous ceux qui se sont engagés dans ce travail - j'allais dire dans cette mission - avec détermination et enthousiasme pour faire reculer l'ignorance source de stigmatisation et de discriminations.



D'abord, ceux qui ont construit le programme des premiers secours en santé mentale en France : les 18 personnes qui ont participé à la « semaine australienne », avec la venue de Gloria Claesen, déléguée par MHFA International et qui ont donné beaucoup de leur temps bénévolement pour adapter ce programme à la France. C'est de ce groupe que sont issus les instructeurs - formateurs de formateurs - du programme PSSM.

Ceux qui, dès le départ, ont soutenu politiquement ou financièrement la création de ce programme de formation : les services et la direction générale de l'Agence Nationale de Santé Publique, les services de la Direction générale de la Santé et les Ministres en charge de la Santé et de l'Enseignement supérieur, la Fondation de France - qui a attribué les Lauriers de la fondation à PSSM France en juin 2019 -, la Fondation Handicap Malakoff Humanis.

Et puis tous ceux qui se sont engagés dans les formations pour devenir d'abord secouristes en santé mentale puis, pour certains, formateurs. Nous comptons sur eux pour que les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés au départ soient atteints : former, d'ici fin 2030, 500 000 citoyens pour qu'ils deviennent secouristes en santé mentale.

Nous aurons besoin, pour que ce programme atteigne son objectif, que le système de soins et d'accompagnement dispose de la réactivité nécessaire et d'une organisation adaptée pour que de moins en moins de personnes accèdent aux soins psychiatriques en urgence et sans leur consentement. Nous sommes bien sûr aux côtés de tous ceux qui œuvrent en ce sens.

Le plus important reste maintenant à faire : faire connaître et diffuser ce programme sur tout le territoire pour contribuer à faire reculer la stigmatisation des personnes atteintes de troubles psychiques pour faciliter et accélérer leur accès aux soins et leur rétablissement. Nous aurons besoin pour cela d'intégrer de nouveaux acteurs.

Il nous faut aussi créer de nouveaux modules de formation soit pour des populations spécifiques soit pour des troubles qui ne peuvent être présentés dans les 2 jours de la formation standard.

C'est une œuvre de santé publique majeure à laquelle nous invitons, avec l'engagement et l'enthousiasme des premiers jours intacts, le plus grand nombre - de tous âges et de tous statuts social - à participer

Jacques Marescaux

PRÉSIDENT DE PSSM FRANCE

L'ANNÉE 1 EN CHIFFRES

815

Secouristes formés

62

Formations de secouristes
réalisées

73

Formateurs accrédités

15

Instructeurs PSSM

4

Formations de formateurs

48 370

Visites du site internet

28

Pays déploient le programme MHFA

+ 90

% d'évaluations positives

+10

Présentations de PSSM France



CRÉATION

Les Premiers Secours en Santé Mentale s'inscrivent dans le programme international Mental Health First Aid (MHFA). Créé en 2001, en Australie, il est aujourd'hui structuré, validé scientifiquement et déployé dans 28 pays (Canada, Suède, Finlande, Pays Bas, Danemark, Royaume Uni, Suisse...). Repéré par l'INFIPP (organisme de formation en santé mentale), qui a sollicité Santé Mentale France, son adaptation française et sa mise en œuvre se sont faites en association avec l'UNAFAM (Union nationale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques).

L'action a démarrée en juin 2018 avec les démarches pour la constitution de l'association enregistrée en date du 4 juillet 2018 et une parution au journal officiel le 21 juillet. Elle a été précédée par des multiples démarches pour élaborer une stratégie nationale de mise en œuvre du programme, fédérant autour d'elle des financeurs et des soutiens institutionnels...La Fondation de France d'abord, puis Santé Publique France et enfin la Fondation Malakoff Humanis Handicap ont aidé au montage et au déploiement du programme.

Le soutien de la Direction générale de la Santé a été essentiel pour que la formation des étudiants au PSSM fasse partie des 25 mesures phares de santé publique pour la période 2019-2022. Cette action a été reprise dans la feuille de route présentée par Mme BUZYN le 28 juin (axe 1, action 4) à laquelle s'est ajoutée la formation des professionnels de l'habitat inclusif (axe 4 action 36 de la feuille de route). La Direction Générale de la Santé a financé 2 formations pilote à destination du public universitaire.

Une action citoyenne ouverte à tous

Pour autant, PSSM France ne s'adresse pas uniquement à ces deux publics. Il s'agit d'un programme visant les citoyens quel que soit leur profil : pompiers, agents d'accueil, gardiens d'immeubles, enseignants, policiers, ouvriers ou cadres d'entreprises de services ou industrielles, travailleurs sociaux... L'objectif est de former le plus grand nombre possible de citoyens à aider un voisin, un ami, un collègue de travail, un parent qui présente un ou des troubles psychiques à s'orienter vers le soin ou/et des ressources d'aide ou d'entraide.



Le programme MHFA est une des 9 bonnes pratiques en santé mentale reconnues par l'Union Européenne

MHFA DANS LE MONDE



Avec une volonté d'implanter une formation de sensibilisation et d'assistance en santé mentale en France, le choix s'est porté sur l'adaptation du programme australien MHFA pour son format et sa solidité scientifique. Le processus d'évaluation scientifique prend une place importante dans toutes les étapes du programme MHFA, de sa construction à l'évaluation de ses effets.

Pour définir un champ d'expertise, MHFA s'est appuyée sur la méthode DELPHI pour identifier les comportements à adopter par le grand public pour aider une personne touchée par un problème de santé mentale. Cette méthodologie formelle d'agrégation d'opinions a permis d'identifier les connaissances convergentes dans un large panel d'experts composés d'usagers de la psychiatrie, de proches, de professionnels de santé et de chercheurs. La méthode DELPHI a été reproduite pour chaque trouble, et chaque type de population (adolescents, réfugiés...). L'ensemble des connaissances formelles présentées dans la formation (épidémiologie, nosographie, interventions efficaces...) ont elles aussi été sélectionnées en fonction de leur niveau de preuve et de leur niveau de consensus international. Ces connaissances sont régulièrement révisées en fonction des évolutions des savoirs dans ce domaine en pleine évolution.

Le dispositif a également l'avantage de proposer à un niveau national des contenus de formation et supports pédagogiques homogènes, validés et connus par tous (pouvoirs publics, représentants des usagers, professionnels...)

Vision

Nous travaillons pour un monde dans lequel tout le monde a les compétences en Premiers Secours pour pouvoir apporter un premier soutien aux personnes ayant des troubles psychiques

Mental Health First Aid

Mission

Offrir à chacun une formation en premiers secours en santé mentale de grande qualité et fondée sur des données probantes.

PARTENAIRES FINANCIERS



Santé publique France est l'agence nationale de santé publique. Créée en mai 2016 par ordonnance et décret, c'est un établissement public administratif sous tutelle du ministère chargé de la Santé. Sa mission : améliorer et protéger la santé des populations.

Santé publique France soutient PSSM France depuis la genèse du projet et apporte son concours financier sur 3 ans avec la signature d'une convention triennale.

Créée en octobre 2013, la fondation d'entreprise Malakoff Humanis Handicap a pour mission de faciliter l'accès aux soins et à l'emploi des personnes en situation de handicap. Elle identifie des projets innovants, soutient des expérimentations et s'engage sur le long terme pour permettre la généralisation, sur tout le territoire, des idées ou réalisations les plus pertinentes

Afin d'aider à son développement, la fondation soutient financièrement PSSM France pour 2 ans.



**Fondation
de
France**

Réseau de philanthropie en France, la Fondation de France réunit, sur tous les territoires, des donateurs, des fondateurs, des bénévoles et des acteurs de terrain. Elle apporte l'accompagnement dont il a besoin pour que son action soit la plus efficace possible dans tous les domaines de l'intérêt général : aide aux personnes vulnérables, recherche médicale, environnement, culture, éducation...

La Fondation de France a été la première à apporter un soutien financier à PSSM France. Elle l'accompagne dans sa communication.

ADAPTATION DU PROGRAMME ET PREMIÈRES EXPÉRIMENTATIONS

Du 9 au 13 juillet 2018, 15 instructeurs ont été formés lors de la semaine inaugurale avec l'équipe australienne. L'infipp, l'UNAFAM et Santé Mentale France avaient chacun préalablement sélectionné des candidats qui souhaitaient devenir les instructeurs de la formation, seuls habilités ensuite à former les futurs formateurs des secouristes en santé mentale.



A l'issue de la formation, un travail s'est engagé de traduction, d'adaptation des supports australiens (diaporama, manuel et supports pédagogiques), de

préparation du site internet jusqu'à l'organisation de formations tests programmées dès avril 2019 à Paris, Bordeaux, Lyon et Le Havre.

Deux instructeurs co-animaient ces sessions de 2 jours. Elles ciblaient chacune un public distinct (grand public, étudiants, familles et aidants, professionnels du médico-social et de l'habitat).

La formation visant spécifiquement la population étudiante a été menée dans le cadre du programme pilotée par la DGS. Les Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) pilotaient le projet avec un démarrage sur 4 universités (Bordeaux, Paris, Nancy et Clermont Ferrand) en 2019 et une formation de formateurs prévue pour les SUMPPS. Suite aux retours de ces tests, PSSM a acté de travailler sur une adaptation de la formation standard sur un format plus souple pour les étudiants (2 jours non consécutifs ou 4 demi-journées).



PAROLE D'INSTRUCTEUR

"PSSM c'est avant tout une remarquable aventure collective autour d'une idée simple et puissante : donner à toute personne les moyens d'agir à bon escient pour venir en aide à une autre personne

qui rencontre un problème de santé mentale. C'est l'idée que la santé mentale est l'affaire de tous et que chacun, à son niveau, peut agir. C'est le souhait que les citoyens se ré-approprient ce sujet de santé publique majeure.

Ce n'était pas gagné d'avance et ce projet aurait pu rejoindre la liste immense des bonnes idées enterrées faute de méthode, d'acharnement, ou tout simplement parce qu'elles n'arrivaient pas au bon moment. En unissant les forces de professionnels de la santé mentale (SMF), de familles de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM) et d'une société coopérative de formation spécialisée en santé mentale (INFIPP), un travail collectif impressionnant, quantitativement et qualitativement, a pu aboutir en un temps record à la naissance du programme. Pour moi il restera comme un modèle de coopération réussie entre des acteurs qui ne se connaissaient pas, ou en tout cas pas tous, avant de se lancer. Je suis convaincu que c'est de ce type de rencontres inattendues, dans les interstices, que peuvent naître les plus belles innovations sociales. Ensemble, nous avons participé à une semaine de travail intense et pleine d'enthousiasme avec Gloria Claesen, représentante de IMFHA, venue spécialement d'Australie pour lancer avec nous le chantier de l'adaptation du programme aux spécificités françaises.

Après avoir été dans le groupe des « pionniers », alors que le projet se résumait encore à une note de deux pages, je m'investis aujourd'hui en tant qu'instructeur dans la formation des formateurs PSSM, l'enjeu étant de leur transmettre la flamme qui anime ce programme, à la fois la lettre et l'esprit, en mettant l'accent sur la rigueur des connaissances transmises et sur la nécessité d'instaurer un climat bienveillant et sécurisant afin de donner une cohérence fond / forme à la formation. Le passage de relais aux futurs formateurs est une étape cruciale pour la qualité du déploiement du programme."

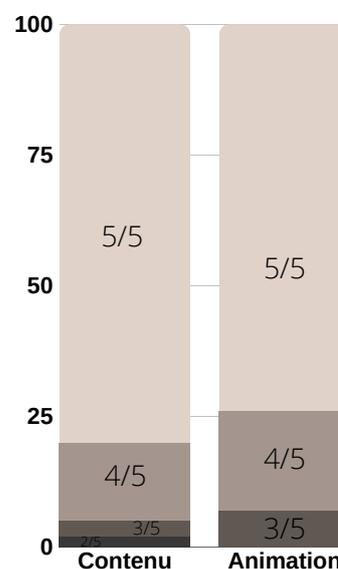
Mickaël Bardonnnet, instructeur PSSM France



FORMATION DE FORMATEUR

En tant qu'organisme de formation, PSSM France forme les formateurs qui dispenseront par la suite en autonomie les formations de secouristes. Au 31 décembre 2019, 4 formations de formateurs ont eu lieu, formant ainsi 59 personnes en plus des 11 instructeurs actifs formés par nos homologues australiens. 55 d'entre eux ont été accrédités sans délai par PSSM France, 4 sont en cours d'accréditations et doivent assurer 2 co-animations et/ou refaire valider leur évaluation (présentation d'une partie de la formation en 20 minutes).

Evaluations
taux de satisfaction des stagiaires



70 formateurs accrédités sont actifs et présents dans chaque région sauf en Corse et les territoires ultramarins (1 formateur réside en Martinique). Les formateurs accrédités se trouvent majoritairement en Ile-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et PACA. Les régions Centre Val de Loire, Nouvelle Aquitaine et Grand Est, malgré un nombre de formateurs assez conséquent ont assuré peu de formations. PSSM France est vigilant à ce que les formateurs accrédités puissent, à terme, venir de toutes les régions. Il est à noter qu'un certain nombre de formateurs propose des formations dans plusieurs régions, voire sur la France entière.

FORMATION DE FORMATEUR

Déroulé de la formation de formateur

Jours 1 et 2

Le cours de base des Premiers Secours en Santé Mentale est structuré par l'instructeur. Les candidats suivent 2 jours complets, échangent sur les principaux points du programme de formation, et sur le déroulé pédagogique. Une attention particulière est apportée à l'approche pédagogique et son adaptation aux participants.

Jour 3

Après avoir terminé l'étude de la dernière partie de la formation, le(s) instructeur(s) et les candidats passent la journée à revoir les spécificités des formateurs de Premiers Secours en Santé Mentale :

- Revoir et discuter des ressources (scénarios, films, exercices, manuel...)
- Voir et échanger sur la prise en compte des styles d'apprentissage, la notion de "distance formateur/secouriste".
- Prendre connaissance des exigences administratives et techniques des formateurs de PSSM France
- Réfléchir à leur présentation de fin de session avec le soutien de(s) instructeurs(s) et des autres participants

À la fin du troisième jour, il est attribué à chaque candidat une présentation d'une partie de la formation, qu'il devra exposer au groupe en fin de session. Chaque candidat reçoit aussi un questionnaire sur le contenu du manuel, à remplir et à retourner à l'instructeur avant la fin du 4ème jour.

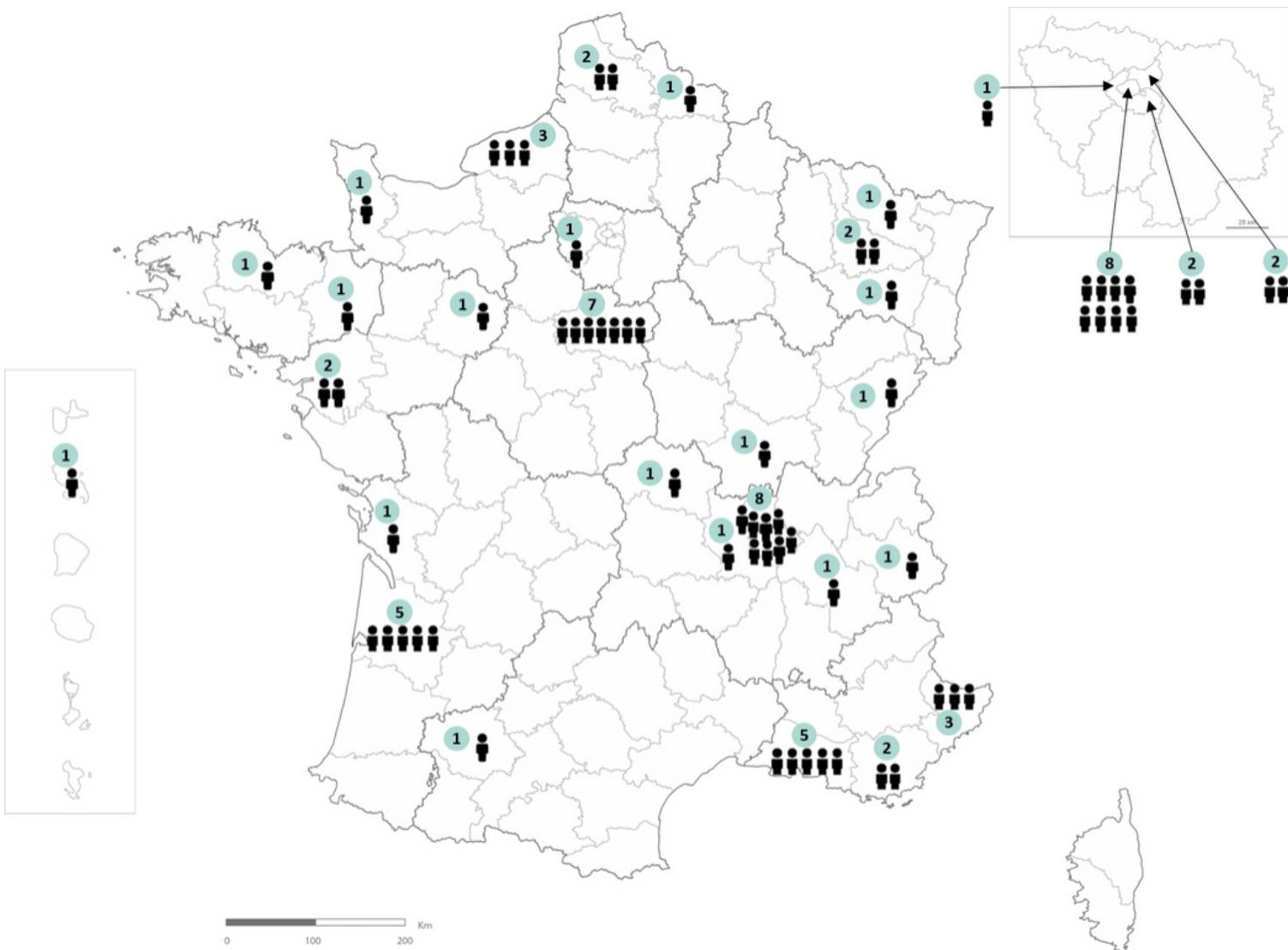
Jours 4 et 5

A tour de rôle, les candidats exposent, en 45 minutes, leur présentation d'une partie du cours "Premiers Secours en Santé Mentale" à leurs pairs. Chaque candidat utilisera les documents fournis par PSSM France, y compris les documents de travail, les diapos PowerPoint et le manuel PSSM. Les pairs ont un rôle actif dans ces présentations.

En tant que formateur PSSM, j'ai pris l'habitude, en début de première journée, de poser la question suivante aux futurs secouristes : « Avez-vous dans votre entourage des personnes avec lesquelles vous oseriez parler de problèmes de santé mentale ou que vous pensez capables d'aborder le sujet avec vous si cela s'avérait nécessaire ? ». La réponse invariablement est « non », à une immense majorité. Quant à la question d'intervenir pour aider une personne qui rencontre un problème de santé mentale, n'en parlons pas ! Pourtant la plupart ont déjà été confrontés à l'arrêt maladie d'un-e collègue pour cause de dépression, avec le sentiment amer qu'on aurait peut-être pu faire quelque chose. Avoir un secouriste en santé mentale dans son entourage est donc précieux. C'est là de mon point de vue la valeur de ce programme et ce qui en fait le succès : déstigmatiser, expliquer, et former des secouristes tournés vers l'action.

Témoignage de formateur accrédité

LES FORMATEURS ACCRÉDITÉS EN RÉGION AU 31 DÉCEMBRE 2019



Formateur
accrédité



FORMATION DE SECOURISTES

Objectifs de la formation

La formation de secouristes en santé mentale vise à améliorer la détection et l'intervention précoce face aux troubles psychiques et de renforcer les compétences psycho-sociales des apprenants en leur permettant de :

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale.
- Mieux appréhender les troubles de santé mentale, la détérioration de troubles existants de santé mentale et les différents types de crises en santé mentale.
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information.
- Mieux faire face aux comportements agressifs.
- Tester et s'approprier un plan d'action qui peut être utilisé pour apporter un soutien immédiat sur des problèmes de santé mentale

Contenu

La formation apprend comment fournir un soutien initial aux personnes qui subissent le début de troubles de santé mentale, la détérioration de troubles existants de santé mentale, ou des crises de santé mentale.

-Des troubles de santé mentale émergents : dépression, problèmes d'anxiété, psychose, problèmes liés à la dépendance

-Des crises en santé mentale : pensées et comportements suicidaires, attaques de panique, événements traumatiques, états sévères de psychoses, effets sévères liés à l'utilisation de l'alcool et de substances toxiques, conduites agressives.

Le manuel PSSM France est remis à chaque secouriste en santé mentale à l'issue des formations.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques liés à des situations vécues, et débats à partir de supports vidéo.
- Echange sur les expériences et interactivité (dont des mises en situation et des outils pédagogiques interactifs).

Une démarche pédagogique participative pour :

- Prendre confiance dans l'interaction avec des personnes éprouvant un problème (voire en crise) de santé mentale.
- Revoir ses représentations concernant la santé mentale.
- Renforcer l'aide apportée aux personnes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale.

Témoignages de secouristes

« La formation est très enrichissante et interactive ce qui m'a permis d'avoir une meilleure approche sur les maladies mentales. »

« Un discours qui était tout à fait compréhensible pour des personnes qui ne sont pas dans un cadre d'emploi autour des problèmes psychiques »

« J'ai beaucoup apprécié la clarté de la formation et l'ambition non démesurée et qui accepte nos limites »

STRUCTURATION DE L'ACTIVITÉ

Gouvernance

Conformément à l'article 5 des statuts, l'association PSSM France est composée de 3 collèges d'adhérents:

- Les membres fondateurs (collège 1)
- Les structures et associations œuvrant dans le cadre de l'économie sociale et solidaire œuvrant exclusivement dans le domaine de la santé mentale (collège 2)
- Les instructeurs/trices et formateurs/trices accrédités/ées par PSSM France (collège 3)

L'**Assemblée générale** comprend tous les membres de PSSM France et se réunit chaque année. Elle examine les points inscrits à l'ordre du jour et ses décisions s'imposent à tous ses membres. Les délibérations sont prises à main levée, à l'exception de l'élection des membres du Conseil d'Administration.

Le **Conseil d'Administration** se réunit au moins 3 fois par an. Il est composé de 10 membres avec voix délibératives et 2 personnalités qualifiées avec voix consultatives :

- 6 membres du collège 1 désignés par les membres fondateurs
- 2 membres du collège 2, élus au sein du collège
- 2 représentants du collège 3, élus en leur sein qui ne sont ni salariés, ni administrateurs d'une structure élue dans le 2e collège

Le **Bureau** a pour objet de préparer et d'exécuter les décisions du Conseil d'Administration. Il examine et valide les propositions de partenariat et de conventions qui lui sont soumis par les responsables mandatés. La coordinatrice lui fait des propositions sur les sujets pour lesquels elle n'a pas délégation de pouvoir et lui rend compte de son action. Il est composé de 5 membres, dont au moins 3 représentant.e.s des membres fondateurs qui assurent les fonctions de président, de secrétaire et de trésorière.

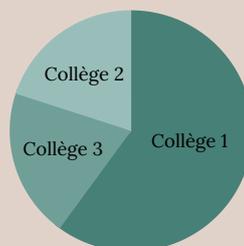
Equipe salariée

Après un long travail de préparation institutionnelle reposant sur le travail bénévole des co-fondateurs, le lancement du recrutement de la coordinatrice débute en avril 2019 avec pour mission principale la déclinaison opérationnelle du programme, sa gestion budgétaire et son organisation. Arrivée mi-août, Caroline Jeanpierre assure avec le soutien du Bureau de l'association le développement et la diffusion de la formation sur tout le territoire national. Le recrutement d'un deuxième salarié est lancé en octobre avec une arrivée effective de Solène Barriol en janvier 2020. A l'horizon 2030, c'est une équipe de plus de 15 personnes qui devraient assurer le déploiement du programme sur le territoire national.

Rôle des instances de gouvernance

Assemblée générale Définit les orientations de politique générale de l'association
Tous les adhérents PSSM France

Conseil d'administration
10 membres



Met en oeuvre les orientations votées par l'Assemblée générale, participe aux décisions stratégiques de PSSM

Bureau
5 membres

Prépare et exécute les décisions du Conseil d'Administration

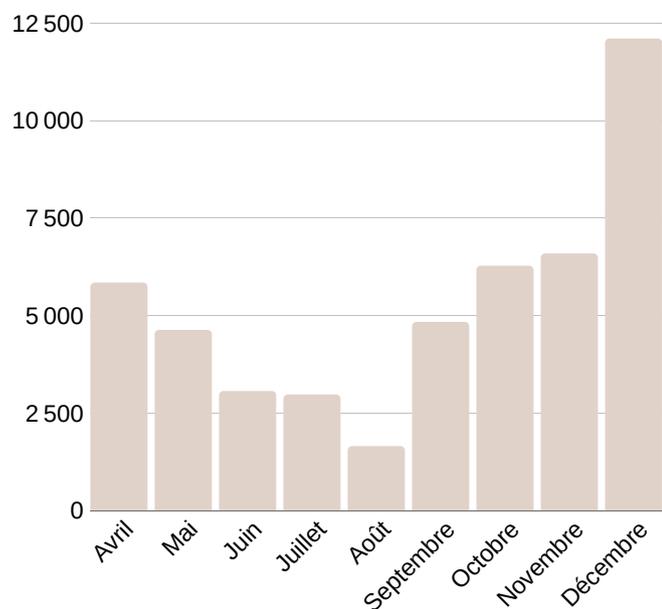
Promotion de l'association

<p>Janvier 2019</p> <ul style="list-style-type: none"> Présentation PSSM au CLSM de Marseille <p>Juin 2019</p> <ul style="list-style-type: none"> Lauriers de la Fondation de France Intervention au 1er Forum Santé Etudiants à Paris Assemblée générale de Santé Mentale France à Nice 	<p>Septembre 2019</p> <ul style="list-style-type: none"> Rencontre avec PSSM Suisse 	<p>Octobre 2019</p> <ul style="list-style-type: none"> Participation à la journée Ma santé mentale 2022 à Lyon Interview sur Europe 1 Rencontre avec la Ligue d'hygiène mentale du Luxembourg Soutien de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur au développement de formations sur le territoire 	<p>Novembre 2019</p> <ul style="list-style-type: none"> Salon Solutions RH à Lyon Concert de Lauv Présentation PSSM au Bureau national de l'ADESM et au CLSM Sud Bourgogne Séminaire MHFA de Melbourne <p>... sans compter la presse écrite et les revues (Santé magazine, Version féminina)</p>	<p>Janvier 2020</p> <ul style="list-style-type: none"> Emission consacrée à PSSM France sur RCF
--	---	---	---	---

Datadock

Des démarches ont été réalisées auprès de Datadock pour obtenir l'agrément pour la formation de formateurs (que PSSM France dispense en tant qu'organisme de formation). Depuis le 21 février, la formation de formateur réalisée par PSSM France est référencable Datadock. Cela signifie que la formation respecte les exigences de qualité dictées par la loi dans l'outil Datadock. Les financeurs peuvent inscrire PSSM France dans leur catalogue de référence, mis à la disposition des entreprises et des salariés.

Fréquentation du site internet en 2019



Lancé en février 2019, le site internet a connu une hausse importante de sa fréquentation sur le dernier quadrimestre. Cette évolution témoigne de l'intérêt des citoyens pour les premiers secours en santé mentale. La présentation de PSSM lors de conférences, émissions de radio ou dans des articles de presse a un impact significatif sur l'information du grand public de l'existence du programme.

BILAN FINANCIER

Le premier exercice comptable de PSSM France couvre exceptionnellement une période de 18 mois, du 21 juillet 2018 au 31 décembre 2019. Pourquoi 18 mois ? La publication au J.O. de la création de l'association PSSM France – publication qui lui octroie la personnalité morale – n'est intervenue que le 21 juillet 2018 alors que les demandes de subvention avaient déjà dû être déposées depuis plusieurs mois par Santé Mentale France pour le compte de la future association et que la première fraction de subvention de la fondation de France a été reçue avant même cette acquisition de la personnalité morale. Il n'y a donc pas eu de mouvement financier au cours du premier semestre d'existence de PSSM France, les subventions publiques ne pouvant être transférées d'un bénéficiaire à un autre. Les subventions attribuées par Santé Publique France (96 890 €), la Fondation de France (20 000 €) et la Direction générale de la Santé (10 000 €) pour financer la traduction et l'adaptation du programme australien et les premières formations tests se sont élevées à 126 890 €, auxquelles s'ajoute la participation de l'organisme suisse Pro Mente Sana au coût des traductions (5 040 €). Ce qui représente un total de 131 930 €, qui ne figurent pas dans ce compte rendu financier. La trésorière de PSSM France a effectué un contrôle de l'ensemble de ces dépenses initialement réalisées par Santé Mentale France pour le compte de PSSM France.

Comptes de résultats 2019

Pour ce premier exercice, les produits de fonctionnement s'élèvent à 227 700 € qui se décomposent essentiellement en :

- 133 570 € correspondant aux produits liés à l'activité de formation (58,7%) , dont 24 120 € pour la vente des manuels de formation
- 93 980 € pour la fraction 2019 des subventions pluriannuelles d'exploitations (41,3%)

Les charges de fonctionnement s'élèvent à 153 917 €, se décomposant en 3 postes principaux :

- Les achats (fournitures, manuels...) pour 22 999 €
- Les autres achats et charges externes pour 102 106 € (44,8% du total) lié aux charges d'ingénierie pédagogique pour 37 622 €, aux honoraires et aux autres prestations de services. Se trouvent dans ce groupe les rémunérations non salariales des instructeurs et formateurs des formations tests et des formateurs des sessions universitaires pilotes
- Les charges de personnels constituées par les salaires et cotisations sociales de la coordinatrice à partir du 19 août 2019 pour 27 235 €

Pour cet exercice de démarrage, l'activité de formation (ventes de manuels et formations de formateurs) a couvert 86,8% des charges de fonctionnement.

Le résultat excédentaire de l'exercice s'élève donc à 73 784 € : son importance est lié principalement à la relative faiblesse des charges de personnel. En effet, de façon prudente, la coordinatrice a été recrutée seulement après que l'attribution de subvention a constitué une certitude. Sa rémunération ne porte donc que sur un bon tiers de l'année. En revanche les produits d'exploitation liés au fonctionnement des formations de secouristes (manuels) et des formations de formateurs ont atteint un niveau largement conforme aux prévisions.

Une dernière observation : ces comptes juillet 2018 – décembre 2019 ne valorisent pas le bénévolat qui a été très important en 2018 et au premier semestre de 2019, et sans lequel le programme PSSM n'aurait jamais vu le jour.

Bilan actif

L'actif du bilan s'élève à 455 496 €. Il est essentiellement constitué par deux postes :

- Les créances constituées principalement par la fraction des subventions accordées qui seront à recevoir en 2020 et 2021, inscrites en « autres créances » pour 213 138 €
- La trésorerie, gonflée par les versements des deux premiers acomptes des subventions attribuées par Santé Publique France et la Fondation Handicap Malakoff Médéric, qui s'élève à 206 141 €.

Ces deux postes d'actif représentent 92% de l'actif. Les 8% restant sont des produits à recevoir (factures des formations restant à percevoir) et des charges constatées d'avance.

Bilan passif

Au passif du bilan, 3 postes essentiels :

- En haut de passif, dans les fonds associatifs, le résultat de l'exercice soit 73 784 €
- Les dettes fournisseurs à hauteur de 33 144 € constituées essentiellement de factures restant à payer au 31 décembre 2019
- Les produits constatés d'avances, incluant les subventions à recevoir sur les exercices à venir, à hauteur de 343 360 € (75,38 %)

MODÈLE PROJETÉ SUR 10 ANS

L'ambition de PSSM France est de former 500 000 secouristes en 10 ans. Pour ce faire, PSSM a construit un prévisionnel de progression d'activité prévoyant un triplement puis un doublement du nombre de secouristes formés les premières années. Avec des groupes comprenant entre 12 et 16 stagiaires (effectif moyen de 13 la première année), chaque formateur contribue à déployer les formations de secouristes PSSM sur le territoire.

Pour conserver son accréditation, chaque formateur doit réaliser au moins quatre formations dans les 3 ans suivants son accréditation (trois formations de secouristes PSSM dans les 24 mois et une quatrième dans les douze mois avant la date de renouvellement de l'accréditation). Au-delà, pour s'inscrire dans le modèle ambitieux de déploiement du programme, c'est à minima 5 formations par an qui sont attendues en moyenne par formateurs.

Afin de pouvoir assurer la montée en charge des formations de secouristes, PSSM va augmenter dès 2020 le nombre de formations de formateurs et faciliter la couverture nationale en les organiser progressivement sur l'ensemble du territoire.

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Nbre de secouristes formés/an	815	2500	7500	15 000	30 000	60 000	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000
Nbre de secouristes formés cumul	815	3315	10 815	25 815	55 815	115 815	205 815	295 815	385 815	475 815	565 815
% population France	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,2%	0,3%	0,4%	0,6%	0,7%	0,9%
Nbre de secouristes/stage	13,1	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
Nbre de formations de secouristes/an	62	192	577	1 154	2 308	4 615	6 923	6 923	6 923	6 923	6 923
Nbre de formation de secouristes/formateurs	3	4	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Nbre de secouristes formés/formateurs	39	52	65	65	65	65	65	65	65	65	65
Nbre de formateurs nécessaires/an	21	49	116	231	462	924	1 385	1 385	1 385	1 385	1 385
Nbre de formateurs à former/an (besoins année N+1 + renouvellement de 10% des formateurs par an)		50	89	144	341	424	151	166	183	202	223
Nbre de formation de formateurs/an	4	6	14	21	30	31	11	12	14	15	16

Prévisionnel d'activité validé en Bureau le 29 avril 2020



PERSPECTIVES 2020

Essaimage dans les territoires

L'expansion du programme doit se faire de façon homogène sur le territoire national. Cela passe par une répartition équitable des formateurs en région pour pouvoir proposer des formations de secouristes à tous les citoyens. En ce sens, la sélection des candidatures à la formation de formateurs tient nécessairement compte du lieu de vie des candidats. Si pour le moment, la dynamique se concentre majoritairement en région parisienne, bassin lyonnais et marseillais, PSSM France est vigilant à ce que les formateurs accrédités proviennent, à terme, de toutes les régions. Un certain nombre de formateurs proposent des formations dans plusieurs régions, voire sur la France entière. Des échanges sont en cours avec les Agences régionales de Santé pour soutenir le développement de PSSM sur les territoires. Des coordonnateurs Santé mentale des ARS ont d'ores et déjà se sont rapprochés de PSSM pour avoir plus d'informations (ARS Normandie, Guadeloupe, Bourgogne-Franche-Comté).

Projet associatif

L'année 2020 marque la deuxième année complète d'activité de PSSM France. Comme toutes les jeunes structures associatives, il lui faudra consolider sa gouvernance avec notamment l'accueil de nouveaux administrateurs conformément aux statuts. De ce fait, l'Assemblée générale du mois de juin sera un temps fort avec l'élection du CA. Les axes stratégiques de l'action associative seront aussi discutés au regard des premiers résultats du développement de PSSM France. Si pour l'heure, l'association ne dispense que la formation « standard » de secouristes, elle a, depuis la création, l'objectif de proposer de nouveaux modules. A titre d'exemple, le programme australien compte cinq formations différentes (standard, jeunesse, personne âgée, aborigène et ados) ainsi que des cours de recyclage et des séances spécialisées (suicide, automutilation...).



Inscription dans les PTSM, un accélérateur du déploiement de la formation PSSM

La politique nationale de santé mentale reposera progressivement sur la mise en œuvre de projets territoriaux de santé mentale (PTSM) élaborés par l'ensemble des acteurs des territoires. Ces PTSM prévoient notamment la mise en place d'actions de prévention et de promotion de la santé mentale.

La formation premiers secours en santé mentale parce qu'elle relève du champ de la prévention, répond particulièrement bien aux priorités identifiées dans les PTSM.

Si la finalisation des plans d'actions des PTSM est en cours, nous espérons que la formation aura été identifiée sur chaque territoire et qu'elle contribuera, en formant un large public à faire reculer la stigmatisation sur la santé mentale.



Partenariat et développement

L'ARS PACA s'est emparée dès 2019 du dispositif en finançant les premières formations de secouristes ou des formations de formateurs pairs aidants.

Un courrier a été adressé avant le confinement à chaque directeur d'ARS leur indiquant que PSSM France était à leur disposition pour examiner avec eux et avec leurs services comment déployer les formations PSSM dans leur région, non seulement en direction du public universitaire mais également en direction du grand public. Chaque région (à l'exception de la Corse) a des formateurs accrédités qui peuvent mettre en œuvre la formation.

Dans le cadre de sa stratégie de prévention à destination des jeunes de 16 à 25 ans, l'Assurance Maladie a inscrit un volet «Premier secours en santé mentale » notamment pour les jeunes en situation de précarité.

L'Assurance Maladie souhaite déployer des formations de secouristes en direction de professionnels s'adressant à des publics non déjà ciblés par d'autres partenaires (DGS, DGESIP, Malakoff Médéric, ARS...)

Les professionnels ciblés par la CNAM, à adapter en fonction des besoins des territoires, pourraient être des éducateurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ; des professionnels des missions locales, des foyers de jeunes travailleurs, de l'aide sociale à l'enfance, de l'aide alimentaire, des caisses primaires de l'assurance maladie, etc.

PSSM France est dans l'attente d'un retour de la CNAM afin d'envisager si une collaboration pourrait se mettre en œuvre.

CERTIFICATIONS

Après avoir obtenu le référencement Datadock, qui permet de répertorier l'organisme de formation PSSM dans les catalogue de référence des financeurs au titre de la formation de formateurs, PSSM France se lance en 2020 dans la certification Qualiopi et CPF.

- **Compte Personnel de Formation (CPF)**

La réforme de la formation professionnelle a transformé en profondeur le système de certification professionnelle. Suivant l'objectif d'une individualisation des parcours de développement des compétences, l'accès au compte personnel de formation est restreint aux formations certifiantes : il s'agit de permettre aux personnes de monter en compétences via des certifications reconnues sur le marché du travail.

PSSM France souhaite s'inscrire dans le Répertoire national des certifications professionnelles. Pour cela, un dossier explicitant le domaine d'activité et le bloc de compétences pouvant être évalué et validé sera déposé au cours de l'année 2020.

- **Qualiopi**

Un nouveau référentiel national de certification « Qualiopi » des organismes de formation découlant de la Loi Avenir Professionnel s'impose à tous les organismes de formation. PSSM France est concerné pour sa formation de formateurs PSSM. Pour obtenir cette certification, l'organisme doit répondre à une série de sept critères qualités se déclinant en 32 indicateurs. Ce travail nécessite de s'approprier les exigences propres à l'exercice et de démontrer que l'organisme les met en œuvre lors d'un audit. La date buttoir de certification, initialement fixée au 1er janvier 2021, a été décalée d'un an suite à la crise sanitaire du Covid-19.



COMMUNICATION

• Développement des médias de communication

En mars 2020, PSSM France a commencé à communiquer sur les réseaux sociaux. Désormais présent sur Facebook, Instagram, Twitter et LinkedIn, il s'agit de faire vivre ces outils de communication pour faire connaître l'association et favoriser l'inscription aux formations. PSSM France s'attache à diffuser les informations relatives à son action mais aussi à relayer les articles ou initiatives amenant connaissances et destigmatisation de la santé mentale.

A cela s'ajoute le travail engagé sur une vidéo de communication. Ce projet numérique vise à promouvoir les formations de secouristes dans le monde professionnel. D'une durée d'environ 90 secondes, ce spot sera réalisé par une agence de communication et mettra en scène des acteurs sur des petites saynètes du quotidien.

• Structuration de la communication interne

Depuis le mois de février, une lettre d'infos paraît tous les deux mois. Elles sont adressées par mail aux formateurs accrédités afin de les tenir au courant du développement de PSSM France et les associer aux projets à venir.



D'autre part et toujours dans la perspective de développer une communauté de formateurs, des tests ont été menés au printemps 2020 pour développer les fonctionnalités de la plateforme. Désormais, un forum de discussion est ouvert aux formateurs et instructeurs de PSSM France. Chacun peut y apporter du contenu et échanger autour de questions relatives aux formations de secouristes. Au sein de cet espace, ils peuvent également y trouver les supports de formations et de l'information sur les dispositifs existants dans leur région. Des ressources seront ajoutées au fur et à mesure de manière collaborative.



TRAVAUX DE RECHERCHE

Si son implantation dans 28 pays et la formation de plus de 3 millions de secouristes à travers le monde témoignent de son intérêt, de nombreuses études viennent à ce jour documenter l'efficacité du modèle des premiers secours en santé mentale. À ce jour, plus de 100 études ont été publiées dans les revues scientifiques, dont plus de 18 essais randomisés contrôlés. Toutes sont accessibles sur la plateforme internet australienne. En complément, PSSM France réalise une veille sur l'état de la recherche scientifique et relaiera via son site internet. Au delà des résultats de l'efficacité du programme chez les secouristes, le programme de premiers secours en santé mentale pourrait avoir un effet important sur la santé publique, en facilitant l'accès aux soins, le dépistage précoce et un soutien adapté des entourages familiaux, sociaux et professionnels.

L'adaptation du programme MHFA au contexte français a suivi la même rigueur dans la sélection des études correspondant à la population française et européenne. Le même effort sera fait pour évaluer la qualité et l'impact du programme.

En effet, PSSM France s'inscrit dans un processus d'amélioration continue tant sur le fond (contenu des formations) que sur la forme (méthode pédagogique). Dans ce cadre, Christophe Buffavand, instructeur PSSM France, réalise un projet de recherche dans le cadre de son Master 2 à l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPE). Ce travail vise à faire un point sur la stigmatisation dont peuvent être victimes les personnes présentant des troubles mentaux. Il cherche notamment évaluer les stéréotypes que possèdent les français.es à l'égard des personnes présentant des troubles psychiques, des personnes présentant des troubles psychotiques, des personnes présentant des conduites addictives, ou des personnes dépressives. En parallèle, il souhaite comparer ces stéréotypes à ceux de personnes ayant bénéficié de la formation au Premier Secours en Santé Mentale afin de voir si les enjeux de déstigmatisation de celle-ci sont atteints. Un des volets de son étude repose sur l'exploitation de questionnaires en ligne remplis par des secouristes PSSM et des personnes n'ayant pas suivi la formation de secouristes PSSM. Elle a débuté en avril 2020 et doit s'achever à l'été 2020.

Crise Covid-19 et PSSM France

La période de confinement liée au Covid-19 a entraîné une suspension des formations à partir du 15 mars 2020. Plus de 20 formations ont dû être reportées dont 2 formations de formateurs qui ont été reprogrammées à fin juin. Cette période de mise à l'arrêt entraînera mécaniquement une baisse de l'activité PSSM sur 2020. Pour autant, l'équipe salariée a poursuivi le travail de développement de l'association en avançant des dossiers structurants l'activité future.

Un inventaire des données personnelles collectées et traitées a d'abord été mené pour s'assurer de notre conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données applicable depuis le 25 mai 2018. Dorénavant, l'association dispose d'un registre de traitement des données régulièrement actualisé. Une information sur notre politique de protection des données a été communiquée à l'ensemble des secouristes formés et les modalités de recueil du consentement ont été ré-évaluées.

La plateforme numérique PSSM a également fait l'objet d'évolutions. Dès la reprise des formations, les stagiaires pourront télécharger en autonomie leur certificat de réalisation après avoir rempli leur évaluation en ligne. D'autres nouvelles fonctionnalités sont à disposition des formateurs (voir Communication interne).



26 rue Francis de Pressensé
69 100 VILLEURBANNE
<https://pssmfrance.fr>
04 37 47 90 84